



Forbach, le 06 janvier 2021

Le Proviseur Adjoint

Aux responsables légaux
Et aux élèves et étudiants du LGT

Protocole d'accueil de janvier

Classes de Seconde

Les élèves de 2GT1, 2GT2, 2GT3 restent en hybridation avec une présence au lycée un jour sur deux. Lorsque les élèves sont dispensés de présence ils ont du travail qui leur est donné et qui doit être réalisé à la maison. Ce travail leur permet de suivre une progression pédagogique régulière.

Classes de Première et de Terminale

A la demande de M le Recteur, les élèves des classes d'examen doivent retourner au lycée.

Suite aux conseils de classe, les résultats et le travail fourni n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Il est vrai que pour certains élèves il est difficile de se concentrer à la maison, de disposer de ressources nécessaires à la réussite de ses études. Aussi nous mettons en place un protocole spécifique pour ces classes.

Ainsi les élèves des classes de 1^{ère} 1, 1^{ère} 2, 1^{ère} 3, Tale 1, Tale 2 et Tale 3 doivent être présents au lycée.

Les élèves des **classes de terminale** sont pris en charge par les professeurs et suivent le programme en vue de préparer leur examen et notamment les épreuves qui se dérouleront à la mi-mars (entre le 15 et le 17 mars). De plus ils disposeront d'un suivi plus rigoureux pour leurs dossiers Parcoursup.

Les élèves des **classes de première** sont accueillis au lycée.

Suivant les cours ils sont avec leurs professeurs, matières de spécialité, de langue, en français, en mathématiques...

Pour d'autres cours et à la demande du professeur ils sont accueillis en demi classe. Le groupe qui n'aura pas son professeur, sera encadré soit par un Assistant Pédagogique, soit par un professeur documentaliste. Les élèves de ce groupe travailleront la matière prévue sur leur emploi du temps grâce aux documents qui seront fournis par le professeur. Ainsi ils ne perdront pas de temps pédagogique et pourront progresser normalement dans leur scolarité.

Classes de BTS

Les étudiants sont accueillis par leurs professeurs, ils poursuivent leurs études en fonction de leur emploi du temps.

Rappel à l'ensemble des élèves, des étudiants et aux responsables légaux

Le protocole sanitaire exige que toutes les personnes respectent les gestes barrières, portent un masque qui couvre le nez, la bouche et le menton, que le lycée mette à disposition dans les salles de classe du gel hydro alcoolique, ce qui est fait au lycée Blaise PASCAL, et qu'une aération des salles soit faite. Les professeurs aèrent très régulièrement les salles de cours (10 à 15 minutes par heure).

Nous, personnels de direction, d'éducation, professeurs, agents, faisons au mieux pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Le Proviseur Adjoint



Lycée
Polyvalent

Blaise Pascal

rue Paul May
 8790354
 57608 Forbach

Téléphone
 05.87.29.31.50
 Fax
 05.87.29.31.60

Mail
 ce.0570090@ac-nancy-metz.fr

Proviseur
 Raymond BOUR

Proviseur Adjoint Lycée
 Jacques MENTZSCH

Docteur en chef par

Secrétaires de Proviseur
 Adjoint
 Isabelle VIDALON
 isabelle.vidalon@ac-nancy-metz.fr
 Priscille MOQUARD
 priscille.moquard@ac-nancy-metz.fr

Téléphone
 05.87.29.31.62

